

Sanction royale

C'est honteux, monsieur le Président, et j'espère que le député d'Abitibi va en parler quand il sera prêt à discuter lui-même de ces soi-disant raisons pour appuyer cette motion de clôture.

[Traduction]

Il y a un autre élément dont je veux parler. Je me rends compte qu'il ne me reste pas beaucoup de temps, alors j'essaierai d'être aussi brève et concise que possible. Le premier ministre et le gouvernement ont dit des douzaines de fois qu'ils voudraient faire tout ce qu'ils peuvent pour encourager un plus grand nombre de femmes à venir au Parlement, particulièrement des femmes qui ont des responsabilités.

Cette motion n'est pas seulement une atteinte aux droits du Parlement, mais elle s'attaque aussi d'une façon méprisante à la famille et aux femmes. Je vais vous dire pourquoi. Ce n'est pas seulement pour pouvoir réduire du quart sa charge de travail mensuelle que le gouvernement veut faire adopter cette motion à la hâte, mais aussi pour pouvoir siéger le soir.

M. Belsher: Ma famille habite en Colombie-Britannique.

Mme Copps: J'entends le député qui dit que sa famille habite en Colombie-Britannique, et je comprends qu'il veuille passer du temps avec elle. Je sais aussi que, si c'était lui qui se chargeait principalement du soin de ses enfants, il trouverait extrêmement difficile de passer trois semaines par mois dans une ville et une semaine dans une autre.

Dans un an environ, ma fille commencera l'école. Dois-je l'inscrire dans deux écoles pour qu'elle fasse trois semaines à Ottawa et une semaine à Hamilton? Lorsque nous siégeons le soir, dois-je lui dire que c'est dommage, que j'aurais bien aimé passer du temps avec elle?

Je veux moi aussi qu'il y ait plus de femmes au Parlement. Cependant, à cause de ce régime stupide que nous allons adopter, nous devons siéger plus tard le soir. Nous commençons à 8 heures le matin. Nous siégeons déjà jusqu'à 18 heures, 18 h 30 ou 19 heures, selon la journée. Je peux vous dire que ce n'est pas facile pour une personne comme moi qui essaie d'élever un enfant.

Cette mesure rendra les choses encore plus difficiles, particulièrement pour les parents qui ont des enfants d'âge scolaire et qui se chargent principalement du soin de leurs enfants, parce que les enfants ne peuvent pas passer trois semaines dans une région du pays et une semaine dans une autre.

Le député demande qui s'occupe principalement du soin des enfants. Vous voulez amener plus de femmes au Parlement. Le fait est que, qu'on le veuille ou non, les femmes ont encore tendance à se charger du soin des enfants. À mon avis, ce n'est pas avantageux d'avoir un nouveau calendrier parlementaire qui nous fait siéger plus tard le soir et qui nous fait passer trois semaines à Ottawa et une semaine dans notre circonscription, même si, selon le député d'Abitibi, c'est une semaine de vacances.

M. Langlois: Vous défendez votre propre cause.

Mme Copps: Oui, je défends ma cause et celle des autres femmes qui aimeraient pouvoir participer à la vie parlementaire à part égale. J'espère que vous aurez l'occasion de parler pour vous-même. Je ne puis que parler pour moi-même, et je puis vous dire qu'en conséquence directe de cette mesure, il me sera plus difficile de recruter de bonnes candidates ayant des enfants à charge pour se faire élire au Parlement. Je dois logiquement me poser la question bien simple de savoir ce que je fais quand elle va à l'école: dois-je la mettre à l'école trois semaines à Ottawa et une semaine à Hamilton?

Le calendrier parlementaire que nous avons n'est en vigueur que depuis quelques années. Le Président le sait puisqu'il a connu l'ancienne époque des séances du soir. À cette époque-là, plus la soirée avançait, plus la qualité du débat diminuait à mesure qu'augmentait la quantité des libations. C'est un fait. Le Président et les autres députés qui ont connu les séances du soir d'autrefois le savent sûrement, les séances tardives n'augmentent pas nécessairement la qualité du débat; elles augmentent habituellement la quantité du verbiage.

Je veux faire comprendre que lorsque nous avons adopté le calendrier qui prévoyait la semaine de cinq jours ici à Ottawa et le week-end dans la circonscription, cela a donné à des gens comme moi qui ont de jeunes enfants la chance de passer un peu de temps avec leurs enfants. Cette mesure va nous enlever cela.

Non seulement ça, mais qu'en est-il des employés du Parlement? Qu'en est-il des employés qui sont appelés à travailler tard chaque soir, deux ou trois heures plus tard, parce que le gouvernement modifie les règles du Parlement? A-t-on tenu compte de ces employés et du fait que cela va chambarder leur vie familiale?

Si le gouvernement tient vraiment à faire entrer plus de représentants des minorités au Parlement, et à permettre en particulier aux femmes en âge d'avoir des enfants d'occuper leur juste place au Parlement, il devrait sûrement faire en sorte que le calendrier respecte la capacité de mener une vie familiale normale. Dieu sait